

Alice Nikolli remporte le prix de thèse du Géoparc mondial UNESCO du Chablais

Pour la première fois en 2020, le Géoparc mondial UNESCO du Chablais a lancé un appel à candidature pour un prix de thèse. Sur les quatre dossiers de candidature reçus, deux ont été retenus par le jury qui a estimé que ces thèses répondaient aux exigences posées pour l'attribution du prix.

Le jury a décidé à l'unanimité de décerner le prix de thèse du Géoparc mondial UNESCO du Chablais à Alice Nikolli, pour sa thèse intitulée « *Accéder aux rives des lacs périalpins : un droit aux espaces publics au défi de la privatisation* » soutenue en 2019 au sein du laboratoire EDYTEM (UMR 5204 CNRS) de l'Université de Grenoble – Alpes - Savoie. Il s'agit d'un travail de haut niveau, reconnu comme tel par les experts du sujet.

Cette thèse de géographie sociale, qui s'inscrit dans le champ des sciences humaines emprunte pour son terrain d'étude les rives des lacs d'Annecy, du Bourget, du Léman (FR, CH) et de Côme (IT). Elle dresse avec originalité un état des lieux cartographique des accès actuels aux rives des grands lacs alpins, propose un historique de leur privatisation et expose la façon dont le problème de l'accès aux lacs est traité par l'administration, les collectivités territoriales et les associations. Le Léman tient une place particulière dans cette étude du fait sa taille, de son identité franco-suisse et de son histoire.

La thèse récompensée s'inscrit parfaitement dans les objectifs fixés par le prix et dans l'esprit développement durable affiché par l'UNESCO. La réflexion produite est utile à tous ceux qui ont en charge la protection et l'usage durable de ce patrimoine. Elle est applicable dans tout le territoire du Géoparc du Chablais car elle pose la question d'un accès pour tous à la nature et au patrimoine. Sur ces sujets, le Léman occupe une place majeure dans le patrimoine régional.